



Inventaire général du patrimoine culturel

Rhône-Alpes, Loire Saint-Étienne 1 impasse le Châtelier

Présentation des 1% du Lycée Honoré d'Urfé

Références du dossier

Numéro de dossier : IM42002682 Date de l'enquête initiale : 2020 Date(s) de rédaction : 2020

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale 1% artistique

Désignation

Localisation

Aire d'étude et canton:

Aire d'étude : Auvergne-Rhône-Alpes, Canton : Saint-Etienne

Précisions:

Historique

La totalité de la décoration du lycée a été confiée à Georges Tautel, alors directeur de l'école régionale des beaux-arts de Saint-Étienne. L'arrêté ministériel du 24 avril 1957 donne l'agrément à Georges Tautel pour la réalisation de 13 panneaux décoratifs, en mosaïque polychrome, pour une surface totale de 100 m2 environ. Ils sont répartis sur l'internat : façade nord du bâtiment d'administration (1 motif, IM42002686), façades nord des deux bâtiments dortoirs réservés aux grandes filles (4 motifs, 2 sur chaque façade), façade nord du dortoir des petites filles (1 motif) ; ainsi que sur l'externat : façade est de la salle d'éducation physique (1 motif, IM42002685), façades est et ouest des bâtiments d'enseignement du 1er cycle (2 motifs, IM42002687, IM42002688), façades nord et sud des bâtiments d'enseignement du 2e cycle (2 motifs sur chacune, soit 4 motifs, IM42002683, IM42002684). Le budget est de 2 500 000 Frs (AN 19880466/23/1). La restructuration du lycée entre 2006 et 2008 entraîne la modification de plusieurs façades (cages d'ascenseur, isolation extérieure, escaliers de secours) : sur les 13 compositions initiales, 7 sont recouvertes ou disparues, 6 sont encore en place. Les 3 compositions des dortoirs sont toutes recouvertes par l'isolation extérieure.

En 1966 un complément est apporté à la décoration, consistant dans l'ornementation de la façade principale de l'internat (composition de 11.50 x 4.00 m environ) d'une part, et celle des cloisons des réfectoires et d'un foyer (soit 5 panneaux de 4.00 m x 1.50 m environ) d'autre part. Le projet intérieur ne sera pas mis en place (AN 19960366/21). Le 18 mars 1967, la commission de la création artistique approuve le projet de Georges Tautel pour la mise en œuvre d'un panneau de mosaïque de 100 m2 dans le hall d'entrée du lycée, évoquant « le rythme solaire, base de notre vie » (cf note des architectes n° 3 en annexe), pour un budget global de 48 000 Frs (39 293 Frs subventionnés par l'État, 8 707 Fr en participation de la Ville). Ce panneau ne sera jamais posé (cf note des architectes n° 4 en annexe).

Auteur(s) de l'oeuvre : Georges Tautel (peintre, attribution par source)

Références documentaires

Documents d'archive

AN: Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique.
 Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005
 AN: Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique.
 Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005, informations au 28 février 2011.

ordre n°6605

AN Pierrefitte-sur-Seine: sans cote

• AN. 19880466. Bureau de la commande publique, 1 % (1948-1983)

AN. 19880466. Ministère de la Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de la commande publique, 1 %. (1948-1983).

art. 23/1

AN: 19880466

AN 19960366. Bureau de commande publique 1 % (1924-1972)

AN. 19960366. Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de commande publique, 1 %. (1924-1972). Répertoire. Archives nationales (France), Pierrefitte-sur-Seine. 1996.

art. 21

AN Pierrefitte-sur-Seine: 19960366

AN. 20020101. Bureau de commande publique, 1 % (1970-1989)

AN. 20020101. Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de commande publique, 1 %. (1970-1989). Répertoire. Archives nationales (France), Pierrefitte-sur-Seine. 2002.

art. 108

AN Pierrefitte-sur-Seine: 20020101

• ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes, 2010

ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes, 2010. 3 vol. Tome 1 : Loire, Ardèche, Drôme, Isère. Tome 2. Savoie, Haute-Savoie. Tome 3 : Ain, Rhône.

 $T~1,~n^\circ~146,1,~page~82~;~T~1,~n^\circ~146,2,~page~85~;~T~1,~n^\circ~146,3,~page~88~;~T~1,~n^\circ~146,4,~page~91~;~T~1,~n^\circ~146,5,~page~94~;~T~1,~n^\circ~146,6,~page~97~;~T~1,~n^\circ~146,7,~page~100$

Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon : sans cote

 PEILLOD, Claire. Inventaire des œuvres d'art dans les lycées de Rhône-Alpes. Région Rhône-Alpes, décembre 1996.

PEILLOD, Claire. **Inventaire des œuvres d'art dans les lycées de Rhône-Alpes**. Région Rhône-Alpes, décembre 1996.

Loire

Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon : sans cote

Documents figurés

• Maquette d'un panneau, G. Tautel, vers 1957 (AN 20020101/108).

Maquette d'un panneau / G. Tautel. [s.d.] 1 photogr. pos. : coul. (AN. 20020101/108).

AN Pierrefitte-sur-Seine: 20020101/108

• 4 vues de revêtements mis en place (AN 20020101/108).

4 vues de revêtements mis en place / [s.n.] [s.d.] 4 photogr. pos. : coul. (AN. 20020101/108).

AN Pierrefitte-sur-Seine: 20020101/108

 Diverses vues des bâtiments vers 1960, 1994 et 1999, in CHERRIER, A., 1999 (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)

Diverses vues des bâtiments vers 1960, 1994 et 1999 / [s.n.]. 5 photogr. pos. Extrait de : CHERRIER, Anne, Honoré d'Urfé : Un lycée de Saint-Étienne. Imprimerie Bailly, Saint-Symphorien-sur-Coise, 1999 (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).

Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

 Plan du lycée avec indication de l'implantation des revêtements muraux (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)

Plan du lycée avec indication de l'implantation des revêtements muraux (en bleu) / [s.n.] [s.d.] 1 plan numérisé (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique). Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

Bibliographie

CHERRIER, Anne. Honoré d'Urfé: Un lycée de Saint-Étienne, 1999
 CHERRIER, Anne. Honoré d'Urfé: Un lycée de Saint-Étienne. Saint-Symphorien-sur-Coise: impr. Bailly, 1999.

Annexe 1

Rapports des architectes sur le projet de 1% du Lycée Honoré d'Urfé (1957-1969) (AN. 19880466/23/1 ; 19960366/21)

N° 1

Lycée de Jeunes filles de Saint-Étienne

Travaux de décoration au titre du décret sur le 1 %

Rapport des architectes - 1957 (AN. 19880466/23/1)

La décoration proposée est une décoration extérieure incorporée dans les murs et destinée à faire jouer les grandes surfaces pleines de ceux-ci.

Les murs de façades du Lycée, réalisés en béton banché, ont été spécialement étudiés pour n'offrir aucune saillie susceptible de fixer les poussières abondantes dans une atmosphère minière et industrielle particulièrement viciée. Dans ce but, les corniches, bandeaux, appuis ou cadres de fenêtres ont été proscrits, et le revêtement a été choisi pour offrir une paroi absolument lisse pouvant être lavée par la pluie et nettoyée au jet.

Après un concours spécial, le choix s'est porté sur un revêtement en mosaïque de verre de fabrication italienne, de format de 20 millimètres x 20 millimètres, et de couleur presque blanche, tirant sur le gris et gris rosé.

Ce revêtement, dont une partie est déjà réalisée, est d'un aspect particulièrement agréable.

Un dossier graphique (plan d'ensemble et façades à petite échelle), et quelques photographies, permettent de se rendre compte des emplacements choisis pour recevoir une décoration.

Avant la décision récente, prise à la suite du concours, et comportant le choix du matériau définitif, le revêtement avait été envisagé dès le début de l'étude en casse de carreaux de grès cérame, et un artiste avait été déjà pressenti par les Architectes antérieurement aux circulaires officielles réglementant la décoration, les choix des artistes et les divers stades d'approbation.

Dès 1953, des études de couleurs, établies par M. Tautel, avaient été communiquées au Services des constructions scolaires, au moment même de l'approbation du projet. Le financement du lycée sur le plan quadriennal, et le concours de revêtement, dont il a déjà été parlé, ont retardé notablement l'établissement du présent dossier.

C'est pourquoi nous croyons utile de joindre en annexe, d'une part les études anciennes de M. Tautel, comportant certaines perspectives (un bâtiment d'internat en été et en automne, les façades nord de l'internat, un escalier d'accès de l'externat, etc.), dont le thème était : « LA JEUNESSE, LES HEURES ET LES SAISONS », et de joindre également les dernières études de maquettes présentées sur carton et sous cellophane.

Dans certaines études, l'artiste, en accord avec les Architectes, a parfois abandonné certains éléments figuratifs, en faveur d'un graphisme plus transparent, laissant passer la matière et la couleur du mur.

Les formes ont été étudiées en fonction de la proportion de ceux-ci, afin de leur conserver l'intégrité des pleins, et en fonction de la destination de chacun des bâtiments.

Ces mosaïques ont été prévues sur les vastes espaces pleins de l'architecture. Le blanc des murs passe au travers afin que ces murs conservent leur plan et leur solidité.

Les projets sur l'internat, l'Administration, la salle à manger et l'externat premier cycle, qui seront visibles du parc, sont plus violemment colorés que les projets pour l'externat deuxième cycle, qui se voient de la rue, et sont entourés de nombreuses fenêtres de la façade nord.

Il va de soi que le même principe de décoration s'applique à l'ensemble de l'édifice, internat, construit par l'État au titre des bâtiments civils, et externat, construit par la ville de Saint-Étienne avec subvention.

0000

N° 2

Le 14 novembre 1957

Lycée de jeunes filles de Saint-Étienne, externat

lot n° 14: décoration

Rapport des architectes (AN. 19880466/23/1)

Le projet du Lycée de Jeunes Filles comprend, pour la partie externat, construite par la Ville de Saint-Étienne, un lot n° 14 : décoration de Frs = 3.974.795.- Nous proposons d'utiliser ce crédit de la façon suivante :

- 1°) 1.900.000,) Frs pour des panneaux décoratifs de façade, en mosaïque, qui viendraient en complément de la surface de 100 m2 traitée par l'État à Monsieur Tautel, artiste peintre, surface nettement insuffisante si l'on considère que l'ensemble des surfaces des façades du Lycée est d'environ : 15.700 m2 ; d'autre part, il semble désirable d'avoir des motifs importants plutôt que des décorations fragmentaires, et en tout état de cause, la disposition des locaux ne permet aucune décoration intérieure.
- 2°) Le complément de ce lot servirait à Monsieur Marc pour acquérir des végétaux pour les plantations qu'il doit effectuer sur l'externat et pour lesquelles nous n'avons pas d'autres crédits.

En ce qui concerne la décoration, nous proposons de passer un traité de gré à gré à Monsieur Tautel, sur les bases suivantes (les premiers 100 m2 ont été traités pour 2.500.000 Frs soit sur la base de 25.000 Frs le m2) :

- Pour ce complément, le prix serait ramené à 19.000 Frs le m2, ce qui permettrait de traiter 100 m2 (la diminution de prix est faite pour tenir compte de l'importance de la commande et de certaines études antérieures). Ce prix serait net et forfaitaire ; toutefois, en cas de non exécution de certains panneaux, par exemple si un bâtiment ne se construisait pas, il serait déduit à Monsieur Tautel la valeur des m2 non exécutés.

Les questions de décoration relèvent d'une commission chargée de l'examen des candidatures d'artistes proposés pour la décoration, qui dépend du secrétariat d'État aux arts et lettres - Direction générale des arts et des lettres - service : travaux d'art.

En conséquence, nous proposons, si Monsieur le Maire est d'accord sur ce qui précède, de bien vouloir en faire accepter le principe par le Conseil municipal et ensuite d'écrire au Chef de bureau des travaux d'art pour faire approuver cette nomination, l'approbation préfectorale du traité de gré à gré n'intervenant que lorsque la décision favorable de la Commission sera acquise, décision que nous joindrions au dossier en vue de l'approbation préfectorale.

H. Bernard et E. Hur, architectes, 21 rue Brossard Saint-Étienne (Loire)

000 O

N°3

Lycée technique de jeunes filles rue de la Jomayère Saint-Étienne

partie « externat »

Projet de décoration, note des architectes

27 octobre 1964 (AN 19960366/21)

I.- Nature, matière, surface et sujet proposé

Nature : décoration murale du hall d'entrée du lycée technique de jeunes filles de Saint-Étienne, partie externat

Matière : mosaïque de verre Surface : 100 m2 environ

Sujet : Le rythme solaire. Le rythme solaire, base de notre vie. Dans une courbe mathématiquement harmonieuse, il donne la succession des saisons qui sont les manifestations les plus tangibles de ce rythme ; mais cette courbe est aussi celle de la vie qui ordonne l'acquisition de toutes les sciences humaines.

II.- Note sur le montant de la dépense

Le Conseil général des bâtiments de France, section spéciale des bâtiments d'enseignement, a :

- 1°) dans sa séance du 29 septembre 1959, émis un avis favorable aux dispositions du plan masse
- 2°) dans sa séance du 2 février 1960, donné un avis favorable à l'avant-projet de l'externat et de l'internat, sous certaines réserves, et fixé la dépense subventionnable de la partie externat (opération municipale) à 6.020.000 Fr, montant approuvé par le Ministère de l'Éducation nationale par arrêté du 9 septembre 1960.

Dans ce montant, la décoration était comprise pour 48.000 Fr.

Depuis, le montant de la dépense subventionnable de l'externat a été augmenté, par suite de travaux supplémentaires divers, et le dernier arrêté de subvention en date du 1er septembre 1964, fixe à 39.293 F, le montant prévu pour la subvention à 60 % sur la décoration.

Le montant du projet de décoration présenté ce jour est fixé à 48.000 F.

III.- Note explicative justifiant la proposition présentée

Choix de la décoration : Le projet proposé est la décoration murale du hall d'entrée en mosaïque de verre ; cette décoration a été choisie pour les raisons suivantes :

- elle se trouve à l'intérieur même des locaux, bien en vue des élèves qui pénètrent toutes dans l'établissement par ce hall
- elle est constituée par un matériau dur et lavable, ce qui est particulièrement intéressant dans une ville dont l'air contient beaucoup de poussières
- elle donnera une note gaie et colorée dans ce local qui pratiquement sera complètement vide.

Il est à noter que le plafond de ce hall d'entrée est en poutres apparentes de ciment, peintes en blanc et que le sol est en mosaïque de grès cérame à grands carreaux, de teinte neutre.

Conception de la décoration : pour cette décoration exécutée en mosaïque de verre, une dominante claire a été choisie du fait de la distance assez importante des sources de lumière. Les tonalités chaudes et aériennes ont été placées face à la plus grande lumière et à l'entrée du hall afin que, non seulement elles dominent la décoration par leur surface, mais aussi par la hiérarchie de leur emplacement.

Cette décoration a été conçue pour respecter l'unité du grand mur, tout en créant des zones colorées suffisamment variées dans leur forme et leur surface, afin d'éviter la monotonie.

Les surfaces les plus simples et les plus fortes sont réservées à la partie gauche qui bénéficie de moins d'éclairage.

IV.- Conclusion

Le présent projet de décoration, après approbation par le Conseil municipal de la ville de Saint-Étienne sera adressé, accompagné de la délibération, au Conseil général des bâtiments de France qui doit se prononcer sur la décoration choisie (nature, emplacement, matière, etc.). Le Conseil général des bâtiments de France s'est déjà prononcé sur le montant (voir II.- Note sur le montant de la dépense).

Pour la nomination de l'artiste, un complément de dossier sera dressé et après accord de la ville de Saint-Étienne sera transmis à la direction générale des arts et lettres, accompagné de l'approbation du Conseil général des bâtiments de France sur la décoration elle-même.

Fait à Saint-Étienne, le 27 octobre 1964

H. Bernard & E. Hur, architectes

OooO

O

N° 4

Lycée technique de jeunes filles - rue de la Jomayère - Saint-Étienne.

Internat - décoration - note de l'architecte

Dressé par les architectes : H. Bernard, E. Hur, 15 place de l'Hôtel de Ville, le 1er décembre 1969 (AN 19960366/21)

I.- Note préliminaire

Le dossier « Décoration » de cet internat (comportant un motif important de mosaïque sur façade et des panneaux de mosaïques intérieurs) avait été établi en mars 1966, en deux parties, adressées par le Service constructeur : la Direction départementale de l'équipement de Saint-Étienne, à la Direction de l'équipement scolaire, universitaire et sportif au Ministère de l'Éducation nationale.

La première partie du dossier a reçu un avis favorable de la Section spéciale des bâtiments d'enseignement du Conseil général des bâtiments de France, séance du 10 mai 1966, sous réserve de diminuer la prestation ou pour rester dans le crédit de base, sans revalorisation.

Depuis cette époque, malgré de multiples réclamations du service constructeur, et des architectes, nous n'avons plus eu de nouvelles de ce dossier qui a probablement été égaré. D'autre part, la procédure a changé à la suite de la parution de la Circulaire n° 69.338 du 24 juillet 1969, de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale aux recteurs, inspecteurs de l'Académie et préfets.

En conséquence, les architectes ont refait complètement ce dossier, pour qu'il soit transmis suivant la nouvelle procédure.

Il a paru d'autant plus nécessaire de refaire ce dossier que les changements intervenus depuis 3 ans, obligent à réduire la surface de décoration pouvant être réalisée avec le crédit de départ. En effet, d'une part, des hausses importantes sont intervenues sur la matière, la main-d'œuvre, la TVA, etc. et d'autre part, les travaux de construction étant terminés, il n'est plus possible de profiter des échafaudages et de faire suivre les travaux préparatoires et d'enduits comme prévus, ce qui réduisait la dépense.

Cette décoration devra donc être limitée au grand motif de façade qui, même dans le premier dossier, présentait la partie la plus importante de la décoration (sa surface a d'ailleurs été agrandie pour être adaptée exactement au crédit) ; de toute façon, les motifs intérieurs ne sont plus réalisables, les murs des réfectoires et foyers en service depuis près d'un an ayant dû être enduits et peints.

Nous rappelons qu'il serait désirable que cette décoration extérieure soit réalisée au plus tôt, car la partie importante de façade principale sur laquelle doit être appliquée cette mosaïque, a été laissée en attente.

II.- Nature, matière, surface et sujet proposé

Nature : décoration murale extérieure de la façade principale du bâtiment d'internat, du lycée technique de jeunes filles de Saint-Étienne, rue de la Jomayère.

Matière : mosaïque de verre couleurs 2 x 2 (l'externat du même établissement, en service depuis 4 ans comporte également une mosaïque)

Surface : environ 12,50 m de haut, sur une largeur moyenne de 4 m, soit une surface de 50 à 52 m2 environ (l'application de cette mosaïque nécessite la préparation de la surface, les raccords d'enduit et de peinture après exécution de la mosaïque et un échafaudage de 15 m de haut par 5 m de largeur.

Sujet : le sujet de la décoration est une illustration du thème de l'union de l'Art et de la technique, base de toute création. En effet, chacun des éléments qui constituent cette composition est la magnificence d'une épure, d'un tracé, d'une ligne de coupe, etc. tous ces tracés sont à la base de toute création qui, par essence même, devient manifestation d'art. Chacune de ces épures recèle également en elle-même sa beauté par la rigueur mathématique de son harmonie qui la transforme en élément d'un rare équilibre plastique.

III.- Note sur le montant de la dépense

Le montant alloué pour l'opération « Internat » basé sur le devis estimatif du projet d'exécution en date du 17 avril 1963, s'élève à 3.968.150 F (avec .A.T.N. 1,42). Dans ce moment, la décoration est prévue pour un montant total : 38.063 Fr.

À noter que ce montant a été fixé sur la base du C.A.T.N. 1,42 qui date d'octobre 1963 ; ce crédit n'a pas été réévalué et nous admettons ce chiffre comme bon pour éviter toute espèce de complications.

IV.- Note explicative justifiant la proposition présentée

Choix de la décoration : Le projet proposé est une décoration murale en mosaïque de verre, sur la façade d'entrée principale de l'établissement, sur la rue de la Jomayère. Cette décoration a été choisie pour les raisons suivantes : sur la façade principale, elle se trouve bien en vue du public, et des élèves qui pénètrent toutes dans l'établissement par cette entrée.

Elle est constituée par un matériau dur, lavable et inaltérable, ce qui est particulièrement intéressant dans une ville dont l'air contient beaucoup de poussières.

Elle donnera une note gaie et colorée à cette façade.

Conception de la décoration : la composition a été prévue non fermée et suffisamment découpée, afin de permettre au blanc de la façade de circuler. Elle donne ainsi une plus grande intégration des éléments colorés au fond du mur et les fait davantage participer à l'organisation architecturale. C'est dans ce même but que la surface colorée, d'une grande hauteur, afin de se maintenir à l'échelle de la façade, est, en fait, constituée par la juxtaposition de 4 éléments principaux autour desquels et dans lesquels circule le blanc.

La valeur générale de la décoration a été choisie assez claire et dans une harmonie présentant beaucoup d'unité afin que sa valeur ne vienne pas lutter avec les noirs des fenêtres et ne détruise pas le repos du mur sur lequel elle est placée. Elle est de tons chauds dominants, car placée au nord-ouest, elle bénéficiera du soleil de l'après-midi dont la lumière exhalte les tons chauds.

V.- Choix de l'artiste

L'artiste proposé pour la décoration du lycée technique de filles - rue de la Jomayère - 42. Saint-Étienne « Internat » est :

Monsieur Georges Tautel, 15 rue Henri Gonnard 42. Saint-Étienne

Cet artiste a déjà exécuté la décoration mosaïque de la partie « Externat » de ce même établissement, décoration constituée par un panneau de 100 m2.

Ci-joint curriculum vitae et références.

Georges Tautel

15 rue Henri Gonnard

42. Saint-Étienne

Curriculum Vitae (AN 19960366/21)

Né le 28 février 1913 à Blesie (Haute-Loire)

Nationalité française, marié, 1 enfant

Profession : peintre décorateur, directeur de l'École des Beaux-arts de Saint-Étienne

Distinction honorifique : Chevalier de la Légion d'honneur

Études et diplômes universitaires

1924-1931 : Études secondaires Lycée du Puy (Baccalauréat philosophie)

1932-1936 : École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris1937-1938 : Atelier d'arts graphiques de Jean Carlu

1935 : Professorat de dessin dans les lycées et collèges

1938-1939 : École normale supérieure de l'enseignement technique (entré n° 1, sorti n° 1) ; professorat de dessin dans les Écoles nationales professionnelles (1941)

Services militaires: 1936-1937: service militaire 1939-1941: Services de guerre

Principaux travaux de décoration murale

Peinture murale (6.00 x 1.50) pour la salle du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de Saint-Étienne

Peinture murale (11,00 x 9,00) pour la salle des fêtes de la Maison départementale de retraite de Saint-Rambert-sur-Loire

Mosaïques extérieures pour le lycée de Jeunes filles de Saint-Étienne « Honoré d'Urfé » (MM. H. Bernard et E. Hur architectes), 11 panneaux représentant 150 M2.

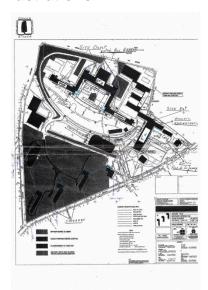
Peintures murales pour la hall d'entrée du centre d'apprentissage de la Ricamarie (J. Farat architecte), 2 panneaux de 5.00 x 3.25.

Bas-relief en terre cuite émaillée (6.00 x 4.00) en collaboration avec J. Cardot sculpteur, pour le groupe scolaire de Saint-Bonnet-le-Chateau (Ferraz et Seignol architectes)

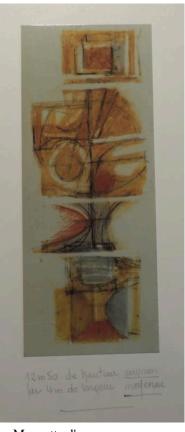
Panneau céramique extérieur pour l'École normale de Jeunes filles de Saint-Étienne (J. Bernard architecte) (6 m x 1.40) Panneau céramique extérieure pour l'école maternelle de la rue de Gallois à Saint-Étienne (Ferraz et Seignol architectes) (1.50 x 6.00)

Panneau mosaïque de verre de 100 m2 : hall d'entrée du lycée technique de filles rue de la Jomayère partie « externat » (H. Bernard & E. Hur architectes).

Illustrations



Plan du lycée avec indication de l'implantation des revêtements muraux (en bleu). Autr. auteur inconnu IVR84 20204200050NUCAB



Maquette d'un panneau, vers 1957 (AN 20020101/108). Repro. Elisabeth Dandel, Phot. Georges Tautel IVR84_20204200017NUCA



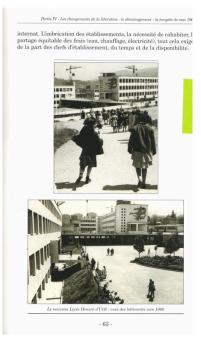
Panneau sur l'un des bâtiments des dortoirs, état vers 1957 (AN 20020101/108). Repro. Elisabeth Dandel, Phot. Georges Tautel IVR84_20204200013NUCA



Revêtement mural sur l'aile ouest de l'externat, vers 1957, vue d'ensemble (AN 20020101/108). Repro. Elisabeth Dandel, Phot. Georges Tautel IVR84_20204200014NUCA



Revêtement mural sur l'aile ouest de l'externat, vers 1957, petit panneau (AN 20020101/108). Repro. Elisabeth Dandel, Phot. Georges Tautel IVR84_20204200015NUCA



Vue des bâtiments vers 1960. Autr. Anne Cherrier IVR84_20204200045NUCAB



Bâtiment administratif et internat, vers 1960. Autr. Anne Cherrier IVR84_20204200046NUCAB



Vue du bâtiment ouest, vers 1960. Autr. Anne Cherrier IVR84_20204200047NUCAB



Vue de l'entrée rue Buffon en 1994. Autr. Anne Cherrier IVR84 20204200048NUCAB



Vue du lycée actuel (1999). Autr. Anne Cherrier IVR84_20204200049NUCAB

Dossiers liés

Édifice : Lycée de jeunes filles, actuellement lycée polyvalent Honoré d'Urfé (IA42003830) Rhône-Alpes, Loire, Saint-Étienne, 1 impasse Le Châtelier

Dossier(s) de synthèse :

Ensemble des œuvres réalisées au titre du 1% artistique dans les lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IM00000003)

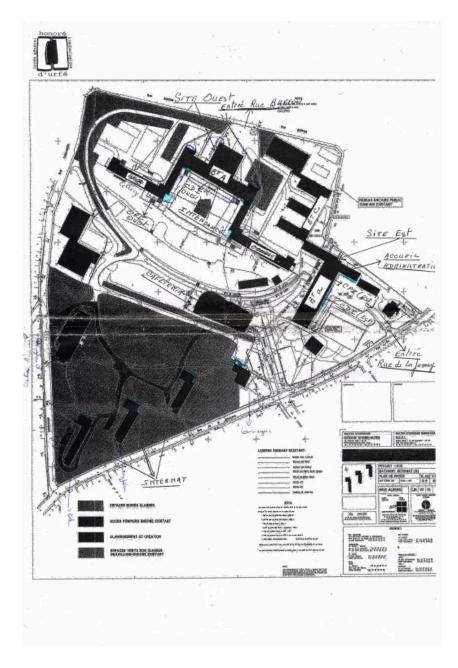
Objet(s) contenu(s) dans l'édifice :

Revêtement mural n° 1 (IM42002683) Rhône-Alpes, Loire, Saint-Étienne, 1 impasse le Châtelier Revêtement mural n° 2 (IM42002684) Rhône-Alpes, Loire, Saint-Étienne, 1 impasse le Châtelier Revêtement mural n° 3 (IM42002685) Rhône-Alpes, Loire, Saint-Étienne, 1 impasse le Châtelier

Revêtement mural n° 4 (IM42002686) Rhône-Alpes, Loire, Saint-Étienne, 1 impasse le Châtelier Revêtement mural n° 5 (IM42002687) Rhône-Alpes, Loire, Saint-Étienne, 1 impasse le Châtelier Revêtement mural n° 6 (IM42002688) Rhône-Alpes, Loire, Saint-Étienne, 1 impasse le Châtelier

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Dandel, Valérie Pamart

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Plan du lycée avec indication de l'implantation des revêtements muraux (en bleu).

Référence du document reproduit :

 Plan du lycée avec indication de l'implantation des revêtements muraux (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)

Plan du lycée avec indication de l'implantation des revêtements muraux (en bleu) / [s.n.] [s.d.] 1 plan numérisé (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique). Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20204200050NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maquette d'un panneau, vers 1957 (AN 20020101/108).

IVR84_20204200017NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Elisabeth Dandel, Auteur de l'illustration : Georges Tautel

Date de prise de vue : 2020 © Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Panneau sur l'un des bâtiments des dortoirs, état vers 1957 (AN 20020101/108).

Référence du document reproduit :

4 vues de revêtements mis en place (AN 20020101/108).
 4 vues de revêtements mis en place / [s.n.] [s.d.] 4 photogr. pos. : coul. (AN. 20020101/108).
 AN Pierrefitte-sur-Seine : 20020101/108

IVR84_20204200013NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Elisabeth Dandel, Auteur de l'illustration : Georges Tautel Date de prise de vue : 2020 © Archives nationales reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Revêtement mural sur l'aile ouest de l'externat, vers 1957, vue d'ensemble (AN 20020101/108).

Référence du document reproduit :

4 vues de revêtements mis en place (AN 20020101/108).
 4 vues de revêtements mis en place / [s.n.] [s.d.] 4 photogr. pos. : coul. (AN. 20020101/108).
 AN Pierrefitte-sur-Seine : 20020101/108

IVR84_20204200014NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Elisabeth Dandel, Auteur de l'illustration : Georges Tautel

Date de prise de vue : 2020 © Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



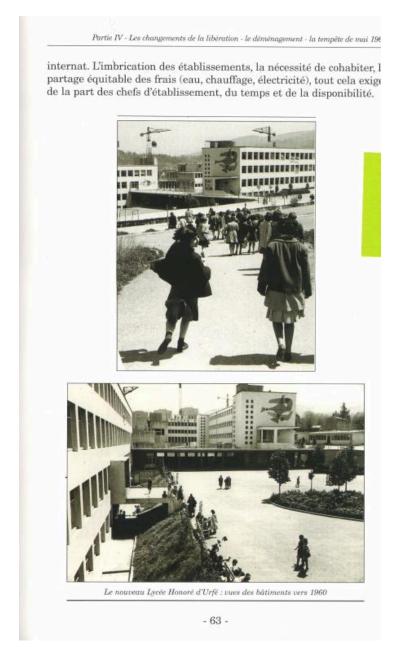
Revêtement mural sur l'aile ouest de l'externat, vers 1957, petit panneau (AN 20020101/108).

Référence du document reproduit :

4 vues de revêtements mis en place (AN 20020101/108).
 4 vues de revêtements mis en place / [s.n.] [s.d.] 4 photogr. pos. : coul. (AN. 20020101/108).
 AN Pierrefitte-sur-Seine : 20020101/108

IVR84_20204200015NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Elisabeth Dandel, Auteur de l'illustration : Georges Tautel Date de prise de vue : 2020 © Archives nationales reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des bâtiments vers 1960.

Référence du document reproduit :

• Diverses vues des bâtiments vers 1960, 1994 et 1999, in CHERRIER, A., 1999 (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)

Diverses vues des bâtiments vers 1960, 1994 et 1999 / [s.n.]. 5 photogr. pos. Extrait de : CHERRIER, Anne, Honoré d'Urfé : Un lycée de Saint-Étienne. Imprimerie Bailly, Saint-Symphorien-sur-Coise, 1999 (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).

Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20204200045NUCAB

Auteur du document reproduit : Anne Cherrier

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

LYCEE HONORE D'URFE

On voit d'ailleurs poindre la future partition en deux établissements, un premier cycle « en forme pédagogique de CES » et le Lycée qui sera le second cycle.

Cela se devine à la rentrée 1967 quand arrive un sous-directeur adjoint responsable du premier cycle, M. Thévenet, qui exercera ses fonctions avec tact et efficacité.



Le Lycée vers 1960 : bâtiment administratif



Le Lycée vers 1960 : internat

- 70 -

Bâtiment administratif et internat, vers 1960.

Référence du document reproduit :

 Diverses vues des bâtiments vers 1960, 1994 et 1999, in CHERRIER, A., 1999 (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)

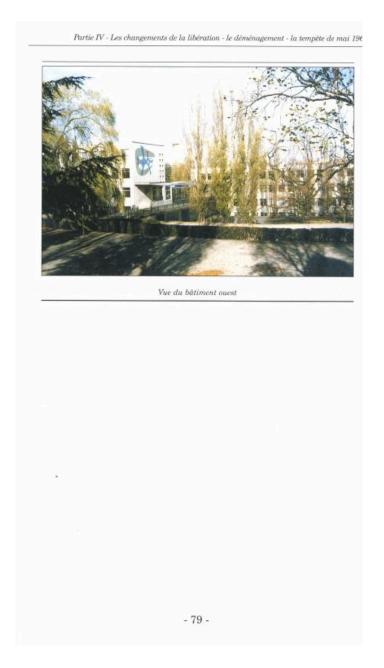
Diverses vues des bâtiments vers 1960, 1994 et 1999 / [s.n.]. 5 photogr. pos. Extrait de : CHERRIER, Anne, Honoré d'Urfé : Un lycée de Saint-Étienne. Imprimerie Bailly, Saint-Symphorien-sur-Coise, 1999 (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).

Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20204200046NUCAB

Auteur du document reproduit : Anne Cherrier

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bâtiment ouest, vers 1960.

Référence du document reproduit :

• Diverses vues des bâtiments vers 1960, 1994 et 1999, in CHERRIER, A., 1999 (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)

Diverses vues des bâtiments vers 1960, 1994 et 1999 / [s.n.]. 5 photogr. pos. Extrait de : CHERRIER, Anne, Honoré d'Urfé : Un lycée de Saint-Étienne. Imprimerie Bailly, Saint-Symphorien-sur-Coise, 1999 (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).

Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20204200047NUCAB

Auteur du document reproduit : Anne Cherrier © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Partie V - Un lycée parmi beaucoup d'autres

V - UN LYCEE PARMI BEAUCOUP D'AUTRES 1968-1998

A la rentrée 1968, tout le monde reprend le travail. La fièvre de mai est éteinte mais il faut donner forme à certains changements qui se sont exprimés. Le fonctionnement du Lycée en sera progressivement transformé. Ces nouveautés font qu'il s'éloigne de plus en plus de ses origines; ses racines du début du siècle s'amenuisent. Un organisme vivant ne saurait rester statique.

La période prospère des « Trente Glorieuses » va bientôt prendre fin. Dès 1975, et pour une période non encore close, une rude crise secoue l'économie et toute la société. Le chômage qui s'étend sans désemparer, pèse sur les familles et sur les lycéens qui comptent sur leurs diplômes pour s'en protéger.



- 81 -

Vue de l'entrée rue Buffon en 1994.

Référence du document reproduit :

• Diverses vues des bâtiments vers 1960, 1994 et 1999, in CHERRIER, A., 1999 (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)

Diverses vues des bâtiments vers 1960, 1994 et 1999 / [s.n.]. 5 photogr. pos. Extrait de : CHERRIER, Anne, Honoré d'Urfé : Un lycée de Saint-Étienne. Imprimerie Bailly, Saint-Symphorien-sur-Coise, 1999 (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).

Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20204200048NUCAB

Auteur du document reproduit : Anne Cherrier

Date de prise de vue : 1994

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Établissement public, le Lycée a toujours eu besoin des crédits de l'Etat qui salarie les personnels, assure le fonctionnement et participe aux équipements. Malgré son étiquette flatteuse de « Lycée d'Etat », l'établissement a des subventions peu élevées. Heureusement, Honoré d'Urfé a constamment bénéficié de la générosité de la ville. Même quand la loi de décentralisation de 1982 a chargé la région Rhône-Alpes du fonctionnement matériel des lycées, la municipalité de Saint-Etienne a continué à participer à l'entretien du parc et des espaces verts, ce capital local si apprécié.

0

UN LYCÉE AU PASSÉ - UN LYCÉE DU PRÉSENT



Vue du Lycée actuel

Le Lycée a été longtemps un univers purement féminin : des dames et des demoiselles enseignent et encadrent des jeunes filles de la bonne société. Chaque matin, elles défilent devant la Directrice, lui adressent un salut et montent en rang et en silence jusqu'à leurs classes. Certaines, passionnées par les études, auront des prix d'excellence ; d'autres, rebelles ou insouciantes, n'ont que des résultats médiocres. Au début, celles qui quittent le Lycée pour se marier, élever leurs enfants et qui n'auront pas d'activité professionnelle, sont les plus nombreuses. Celles qui entrent dans la vie active pour devenir institutrice, professeur, pharmacienne, infirmière sont en nombre croissant.

- 93

Vue du lycée actuel (1999).

Référence du document reproduit :

• Diverses vues des bâtiments vers 1960, 1994 et 1999, in CHERRIER, A., 1999 (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)

Diverses vues des bâtiments vers 1960, 1994 et 1999 / [s.n.]. 5 photogr. pos. Extrait de : CHERRIER, Anne, Honoré d'Urfé : Un lycée de Saint-Étienne. Imprimerie Bailly, Saint-Symphorien-sur-Coise, 1999 (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).

Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20204200049NUCAB

Auteur du document reproduit : Anne Cherrier

Date de prise de vue : 1999

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation